



Paris, le 21 février 2013

Monsieur le Président,

Nous sommes extrêmement surpris et choqués d'apprendre ce jour la prochaine diffusion pendant une semaine sur l'antenne de France Bleu Loire Océan d'un message publicitaire pour promouvoir le futur aéroport de Notre-Dame des Landes. Le caractère polémique de ce projet et les nombreuses oppositions qu'il suscite font qu'il ne s'agit pas d'une publicité anodine. Elle va mettre en cause la neutralité que se doit de respecter en pareil cas le service public. Elle va nuire gravement au travail des journalistes des différentes rédactions de Radio France, en premier lieu ceux de la rédaction de France Bleu Loire Océan, qui s'efforcent depuis des mois de respecter un difficile équilibre entre les partisans et les opposants à ce projet d'aéroport. Cette campagne publicitaire va réduire à néant leurs efforts et ruiner leur crédibilité. Comment pourront-ils ensuite continuer de couvrir correctement cet évènement?

Nous ne comprenons pas comment la vente d'un espace publicitaire de cette nature a pu être effectuée par Radio France, sans même que la direction de la station concernée soit informée ou consultée. Nous savons qu'il est difficile de ne pas respecter un contrat une fois qu'il est signé. Mais nous vous demandons malgré tout d'intervenir pour que cette publicité ne soit pas diffusée. Les éventuelles conséquences financières que cela entraînerait pour Radio France nous semblent bien moins graves que le préjudice que causerait la diffusion de cette campagne à l'indépendance à laquelle nous tenons tous et à la confiance que nous accordent les auditeurs.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

La CGT Radio France

Copie à Catherine Sueur, Philippe Chaffanjon et Claude Bruillot.